



Méfais du PPCR PLACE À LA RÉCUP'

COMMUNIQUÉ :

Entre deux rendez-vous avec leurs acolytes de l'OIP, du CGLPL ou des syndicats de magistrats corporatistes, la CGT trouve le temps d'écrire. En plein mois d'août, de surcroît caniculaire, nous saluons la performance, nous n'y étions pas habitués.

Nous ne nous attarderons pas sur le contenu de leur communiqué, il est plutôt clair et conforme... En recopiant bêtement les communiqués de **FO Justice**, ils avaient assez peu de chance de se tromper.

Alors, oui, comme ils le disent très justement, c'est par une décision du tribunal administratif de Versailles que la comptabilisation de cette année de stage va enfin pouvoir être rendue aux collègues qui en ont été privés.

Mais ils *oublient* (bien involontairement, nous n'en doutons pas) de mentionner à l'initiative de qui ce jugement a été rendu. Alors, vu qu'ils *oublient* de le mentionner, nous allons le dire, ou plutôt le redire :



Cette procédure a été initiée, il y a 4 ans par FO Justice et par personne d'autre !

**Et ce combat, FO Justice l'a mené et gagné seul...
Après 4 années de procédures !**

Certains, tels des charognards, se réveillent après la guerre, pour tenter de récupérer le fruit d'un travail qui n'est pas le leur. En pleine année électorale, nous n'en attendions pas moins de leur part.

Mais « faut pas pousser mémère dans les orties ! »

Il ne faut pas non plus tenter de faire croire qu'on s'inquiète de l'intérêt de ces agents, et encore moins qu'on maîtrise un sujet dont on ignore tout, de la genèse et du travail produit par **FO Justice** pendant 4 ans. **Nos différents communiqués, dont le dernier en date du 12 juin 2026, permettent d'ailleurs de retracer l'historique complet de ce dossier.**

➤ Alors, de grâce, messieurs dames de la CGT, restez dans votre domaine de compétence : l'accompagnement de vos acolytes dans la défense des droits des personnes détenues, et laissez **FO Justice** s'occuper des droits et des intérêts des personnels.

Chers collègues des promotions 194, 195 et 196, comme nous le faisons depuis 4 ans, **FO Justice** se tient à vos côtés pour vous expliquer ce dispositif et vous renseigner sur vos droits, avec une véritable expérience, une véritable expertise, une véritable volonté de défendre vos intérêts... pas un coup de com' opportuniste.

FO Justice : Des combats... des victoires !
(pas de la récup')

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

**FO RÉSISTER!
RIEN LÂCHER!**

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE FO Justice

POUR TOUS LES PERSONNELS